COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 Mars 2017

L'an deux mille dix-sept et le 24 Mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par convocation adressée le 16 Mars 2017, et affichée le même jour, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel BERNOS, Maire.

Présents : Mesdames MANUEL, SABROU, MARSAA DUCOLONER, EL HADRIOUI, CASENAVE, BONELLI, DUPARCQ, TIZON
Messieurs BERNOS, MALO, LOUSTAU, DURROTY, TISNE, REYROLLE, LAPOUBLE-LAPLACE, DELALANDE, JUNGAS, COLERA, HAMELIN, DEARY, BARNEIX

Absents avec Pouvoirs :
Marion BURGIO pouvoir à Serge MALO
Mauricette HERNANDEZ pouvoir à Francis TISNE
Isabelle BERCAIRE pouvoir à Myriam BONELLI
Cécile CARRAZ SANSOUS pouvoir à Josiane MANUEL
Stéphanie MEDAN pouvoir à Isabelle MARSAA DUCOLONER
Sébastien CANTOUNAT pouvoir à Robert LOUSTAU
Janine DUFAU pouvoir à Lindsey DEARY
Emmanuelle DESCOUBES pouvoir à Michèle TIZON

Secrétaire : Robert LOUSTAU

Le compte rendu de la séance du 9 Mars 2017 est soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité des voix.

Madame TIZON demande si la rencontre avec Monsieur le Préfet a été positive : Monsieur le Maire indique qu'il a effectivement rencontré Monsieur le Préfet à propos du dossier des Berges du Gave, en présence de Mr Estanguet. Monsieur le Préfet recevra prochainement Monsieur le Maire pour aborder ce dossier.

Propos introductif de Monsieur le Maire :
Ce compte administratif et ce débat d'orientations budgétaires, s'inscrivent dans des contraintes budgétaires que personne n'ignore. Entre 2013 et 2016, on constate une baisse de 40 % de la Dotation Globale de Fonctionnement de la Commune.
Le résultat de clôture de 939.705,70 € qui montre l'excellence et la volonté rigoureuse de gestion de la Commune. Nous constatons une baisse de 23 % des charges externes des frais de généraux, le maintien des charges de personnel, et des dépenses d'énergies contenues.
Nous avons dans ce cadre conduit une politique visant à redéfinir le périmètre de service public. Nous avons conduit notamment la réforme de la petite enfance. Nous avons également tenu les engagements que nous avons eus avec le personnel puisque nous finalisons actuellement les dernières embauches par rapport aux négociations initiées début 2016. Ceci a conduit à une bonne dynamique des ressources de fonctionnement.
Autre élément, la stabilité du stock de dettes, une capacité de désendettement qui se maintient dans des épures de 7 ans, sachant que nous aurons dans les 2 prochaines années des stocks de dettes qui vont tomber. Un petit bémol avec un taux de réalisation à 62 % qui est un bon taux de réalisation mais qui marque que nous avons soutenu l'investissement, sachant qu'une large part était dans le contexte de la fin de la réalisation de l'Atelier du Néez.
Pour 2017, nous pouvons dire que nous n'augmenterons pas le taux nominal de nos impôts, car nous poursuivrons la politique de sérieux budgétaire et nous continuerons à préparer l'avenir notamment en termes d'accessibilité et d'économie verte. Nous serons extrêmement attentifs à ce que des politiques d'avenir comme le très haut débit commencent à être mises en œuvre.

Nous nous étions engagés sur une somme de 100.000 €, nous provisionnerons 30.000 € cette année.
Nous restons mobilisés et nous continuerons dans cette voie de sérieux pour construire solidement et sereinement notre ville de Jurançon.

1. Débat d'Orientations Budgétaires 2017

Rapporteur : Bruno DURROTY

Conformément aux articles L.2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) modifiés par la loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), les Communes comptant plus de 3.500 habitants sont tenues à l'organisation d'un Débat d'Orientations Budgétaires.

Ce débat qui constitue une étape obligatoire de la procédure budgétaire doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du Budget Primitif.

Un rapport, est présenté sur les Orientations Budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette.

Le rapporteur présente à l'assemblée les grandes orientations budgétaires pour 2017 sur la base d'un rapport d'analyse financière et d'objectifs fixés – remis à chaque conseiller municipal, à partir duquel s'organise le débat.

Le rapporteur rappelle le **contexte économique international.**
La commune restera dans une mission rigoureuse de gestion des dépenses la plus serrée possible. Nous ne pouvons pas nous permettre aujourd'hui dans un tel climat d'incertitude de ne pas maîtriser nos dépenses et nos investissements.

Les prévisions de croissance pour la France est d'environ 3,4 % pour l'an prochain.

Dans le cadre de la réforme de l'Etat il est à noter une hausse des bases fiscales.

Nous sommes donc dans un contexte général de baisse de la DGF il faudra continuer à travailler avec moins de recettes.

L'objectif d'évolution de la dépense publique locale (ODEDEL)

Catégorie de collectivité	2016	2017
Bloc communal Dont évolution des dépenses de fonctionnement	**1,0%** 1,1%	**2,1%** 1,3%
EPCI à fiscalité propre Dont évolution des dépenses de fonctionnement	0,6% 0,7%	2,1% 1,3%
Communes dont évolution des dépenses de fonctionnement	1,2% 1,3%	2,1% 1,3%
Départements Dont évolution des dépenses de fonctionnement	**1,9%** 2,7%	**2,2%** 2,6%
Régions Dont évolution des dépenses de fonctionnement	**0,4%** 0,6%	**0,8%** 1,1%

BILAN FINANCIER DE LA COMMUNE – COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Fonctionnement : Recettes : une légère diminution

RECETTES TOTALES	
CA 2015	**CA 2016**
6 633 178,75 €	6 594 496,44 €

D'un montant de 6,59 millions d'euros, les recettes de fonctionnement 2016 sont constituées ainsi :

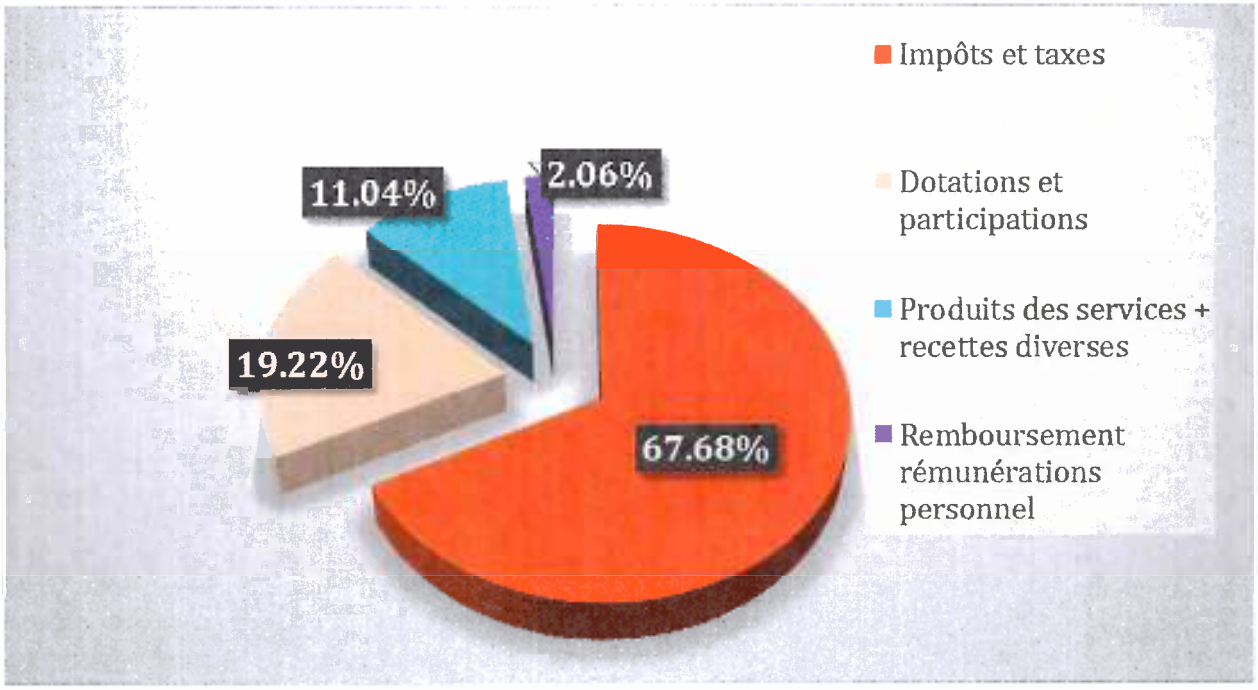

Explications des évolutions entre le CA 2015/2016

- Produits financier **– 16,20 %**
- Dotations et participation **– 9,93 %**
- Impôts et taxes **– 1,33 %**
- Produits financiers exceptionnels et d'ordre **+ 876,46 %**
- Autres produits de gestion courante **+ 4,42 %**

Fonctionnement – Dépenses

D'un montant total de **6,45 millions d'€** les dépenses de fonctionnement 2016 sont constituées :

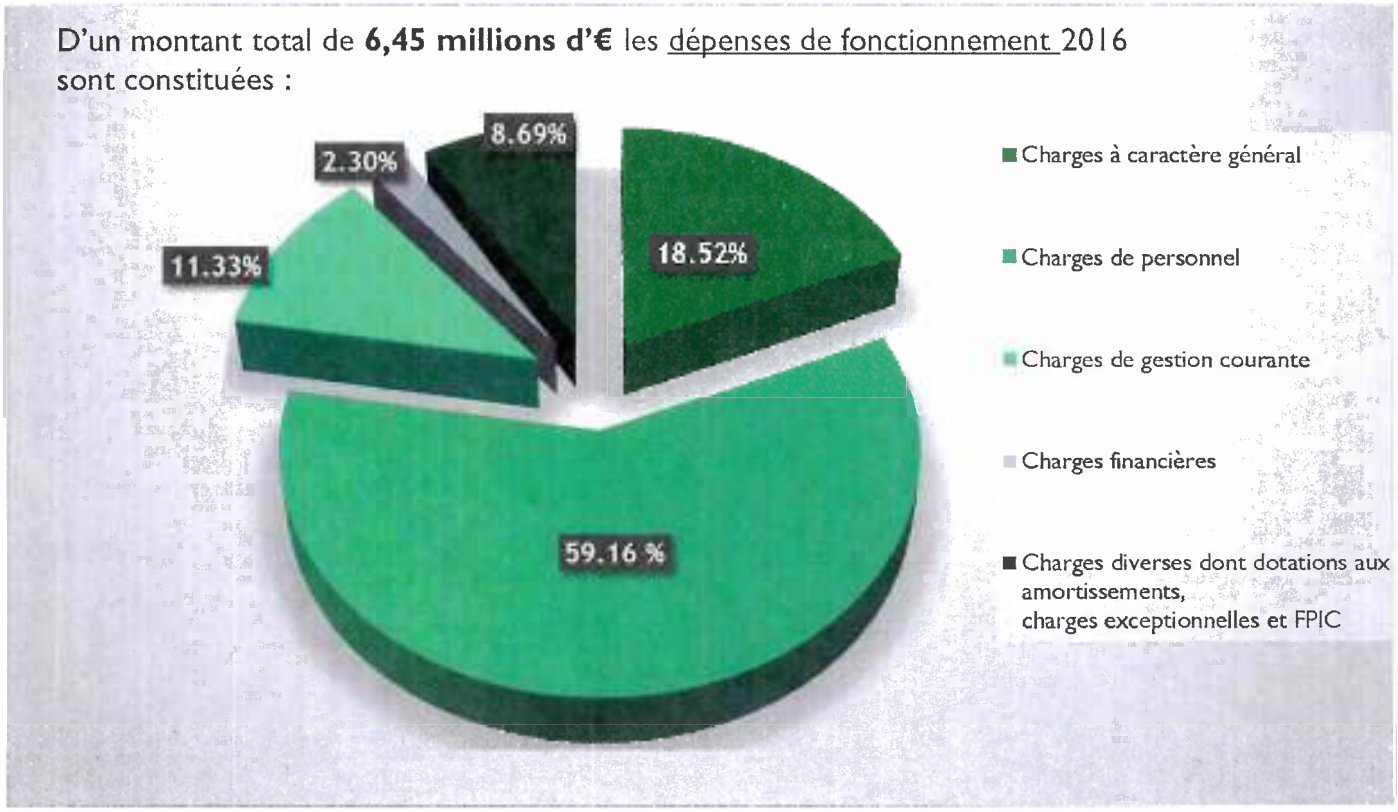

Explications des évolutions CA 2015-2016

- Charges à caractère général **+ 4,31 %**
  (dont entretien terrains, entretien biens mobiliers, assurances dommage ouvrage, fêtes et cérémonies, études et recherches, formation, publications, frais de télécommunication, impôts et taxes, locations mobilières, autres frais divers),

- Charges de personnel : **+1,25 %**
  S'explique principalement par les facteurs suivants :
  - Effets de l'application du protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels des carrières et des rémunérations,
  - L'augmentation cotisations assurance risques statutaires du personnel de la Commune,
  - Augmentation du Fonds de Compensation du supplément familial,
  - Glissement Vieillesse Technicité,
  - Titularisation des ASVP et recrutements divers.

- Charges financières **– 2,06 %**

- Charges exceptionnelles **+ 58,69 %**

- Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales : **71,26 %.**

L. DEARY indique que le compte administratif indiquait 6,6 millions de recettes et 6 millions de dépenses, soit 600.000 euros d'épargne d'auto financement, lorsqu'on regarde le CA 2016, on voit 6,5 millions de recettes et 6,4 millions de dépenses, il y a donc 1/3 de moins d'épargne et d'autofinancement. C'est donc une contraction de notre capacité d'autofinancement.

B. DURROTY indique que la baisse des financements publics fait que les budgets sont impactés.

Investissement

Comparaison 2015/2016

			Evolution 2015-2016	
DEPENSES RELLES (sans RAR*)	**CA 2015**	**CA 2016**	**En €**	**En %**
Dépenses d'équipement	1 982 997.97	1 658 714.16	- 324 283.81	- 16.35
Dépenses financières	556 888.45	765 408.84	+ 208 520.39	+ 37.44
TOTAL DEPENSES	**2 539 886.42 €**	**2 424 123.00 €**	**- 115 763.42 €**	**- 4.56%**
RECETTES RELLES (sans RAR*)				
Recettes d'équipement	807 522.85	1 817 856.53	+ 1 010 333.68	+ 125.12
Recettes financières	1 352 446.63	251 831.26	- 1 100 615.37	- 81.38
TOTAL RECETTES	**2 159 969.48 €**	**2 069 687.79 €**	**- 90 281.69 €**	**- 4.18%**

Investissement - Recettes

- Recettes d'équipement : + 125,12 %
  Dont emprunt, subventions,

- Recettes financières : - 81,38 €
  dont excédent de fonctionnement, clôture de la ZAC du Vert Galant, FCTVA, taxe d'aménagement et reliquat TLE).

Investissement – Dépenses

- Dépenses financières : + 37,44 %

Répartition des dépenses d'équipement

ACQUISITION MATERIEL ROULANT, MOBILIER, MATERIEL 2016 dont						
ATELIERS	CRECHE	CENTRE DE LOISIRS	SALLE PÔLE CULTUREL	GROUPE SCOLAIRE LOUIS BARTHOU	GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	DIVERS BATIMENTS
1 véhicule FOURGON FAUN II 1 véhicule Renault MASTER Girafe, escabeaux, échelles 1 débroussailleuse 1 traceur de lignes peinture routière 1 broyeur de branches	Éléments de motricité 1 lave-vaisselle frontalet 1 four électrique Lot de vaisselle, linge (draps, couvertures...) Mobiliers (cabane, tunnel, tables, bancs, banc d'accueil, table à langer) Fourniture et mise en place d'un logiciel informatique	Mobiliers : armoires, tables Jeux : patinettes, croquet, jeux d'équilibre, poutre mobile, tentes Linge (draps, serviettes)	Auto-laveuse compacte et aspirateur, chaînit de lavage, tapis intérieur-extérieur Corbeilles Escabeau, échelle et plate-forme	Vitrines (panneaux d'affichage) primaire et maternelle Vidéoprojecteurs au primaire Mobilier scolaire au primaire	Vitrines (panneaux d'affichage) primaire et maternelle 1 aspirateur pour la maternelle Vidéoprojecteur au primaire	Cendriers extérieurs sur pied et muraux (9 bâtiments) Chariots, tables, chaises pour la salle du Bernet, salle convivialité, le Foral des Jeunes et Maison pour Tous Chaisettes, siège Services Techniques Achat bureau, siège Service Informatique Remplacement d'extincteurs vétustes (17 bâtiments) Fourniture et mise en place d'un logiciel pour le Périscolaire (portail famille) Fourniture de vitrines (panneaux d'affichage) Cimetières, Mairie, Services Techniques Achat d'aspirateur, salle du Bernet et Services Techniques Climatiseur mobile pour la Mairie, vidéoprojecteurs pour la Mairie Annexe

DEPENSES TRAVAUX 2016 (1,6 millions d'€) dont				
BATIMENTS SCOLAIRES	AMENAGEMENT / INSTALLATIONS SPORTIVES ET POLE SPORTIF	ENVIRONNEMENT	BATIMENTS DIVERS	ACCESSIBILITE
Remplacement de volets roulants au Primaire Louis Barthou Reprise complète du sol d'une classe au Primaire Louis Barthou (dépose ancien revêtement, reprise chape, mise en place d'un revêtement)	Fourniture et pose de rideaux métalliques stade de rugby Chape béton et achat avant toit pour extension extérieure stade de foot Construction d'un mur de clôture entre les stades foot et skate park Achat de matériaux de finalisation suite à la création d'une salle de convivialité et rehaussage de la hotte aspirante à la salle polyvalente Bernet Suite dégât des eaux gymnase : réfection du plancher, fourniture et pose de fourneaux, nettoyage des lignes de terrain Réfection de l'étanchéité du toit terrasse du gymnase, remplacement des descentes d'eaux pluviales Fourniture et mise en place de grilles de protection des aérothermes Remplacement d'extincteurs vétustes	Agrandissement de l'espace funéraire Fourniture et pose de cavurnes Travaux de démolition et maçonnerie, fourniture et pose d'une clôture rue Bagnell Mise en place d'une fosse septique à l'aire de passage des gens du voyage Reprise du revêtement des divers chemins communaux sur les coteaux Fourniture et pose de poteaux d'incendie dans diverses rues Travaux d'abattage d'arbres dangereux, bordures de voies, berges du Néez Achat de panneaux de voirie Aménagements divers espaces : bancs, arbres, arbustes Fourniture et pose de poteaux d'éclairage public au Pôle Culturel et parking Barthou Travaux d'aménagement d'un terrain communal et mise en place d'un coffret électrique	Fourniture et pose des portes sectionnelles (dernière phase) des Ateliers Municipaux Travaux dans logements locatifs : rénovation faïence de la salle d'eau, reprise de la plomberie, travaux de peinture et menuiserie extérieures Remplacement de la noue toiture du Centre de Loisirs Création de box pour les logements locatifs Remplacement de chaudière dans un logement locatif Création d'un dortoir à la crèche à la place d'un bureau (électricité, fenêtre, peinture...) Remplacement des extincteurs vétustes Réhabilitation de la toiture des Accueils Louis Barthou Mise en place de volets roulants à la Maison pour Tous Mise en place signalétique incendie secours à la nouvelle salle du Pôle Culturel	Élaboration plan accessibilité voirie, espaces publics, bâtiments

BILAN FINANCIER

L'endettement

La dette de la Commune est constituée de 23 prêts dont :

- 17 à taux fixe,
- 5 à taux variable,
- 1 à taux zéro.

La dette remboursée au SDDEPA, en 2016, concerne notamment les travaux effectués sur la commune entre 2003 et 2013 (enfouissement des réseaux rue Pichon, éclairage publique rue O. Laprune, carrefour Bernadotte et rue Pichon, enfouissement des réseaux BTA rue Lafontaine, rue Trésarieu, rue Henri IV et rue Pichon.

L'encours de la dette est stable sur les trois dernières années soit 0,25 % par rapport à 2015.

La capacité de désendettement est de 7,33 ans.

Le ratio de solvabilité est de 11,97 % selon les préconisations de la Cour des Comptes, le seuil à ne pas dépasser se situe à 22 %.

Le ratio de risque de surendettement est de 0,66 an. Lorsque le ratio est inférieur à 1 cela indique que la commune n'est pas en surendettement.

L. DEARY demande si les prêts actuellement en cours ont été renégociée.
B. DURROTY indique que la Commune doit malheureusement faire face à une non concurrence entre les différents établissements bancaires.

L'épargne

- L'épargne de gestion : **501.811,45 €**
  elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie et hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

- L'épargne brute : **597.667,89 €**
  appelée aussi auto-financement brut, l'épargne brute correspond à l'excédent de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie, elle est affectée à la couverture des dépenses d'investissement.

- L'épargne nette : **132.131,61 €**
  l'épargne nette correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette ; L'annuité et les remboursements sont pris hors gestion active de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement bruit après financement des remboursements de dette.

Les dépenses liées à l'investissement doivent être couvertes entièrement par les ressources propres de la commune. En 2016 le solde des opérations financières est positif : **129.523,97 €.**

TOTAL dépenses à couvrir par des ressources propres sur l'exercice 2016	**1 217 076.03 €**
Emprunts et subvention investissement	633 943.06 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2016	583 132.97 €
TOTAL ressources propres disponibles sur l'exercice 2016	**1 346 600.00 €**
Ressources propres externes (*FCTVA, TLE, TAM et remboursement TVA 4ème trimestre 2016 Pôle Culturel*)	176 601.26 €
Ressources propres internes (*amortissements des immobilisations*)	262 413.91 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2016	677 534.44 €
Solde d'exécution de l'exercice précédent	155 250.39 €
Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement de l'exercice précédent	74 800.00 €
SOLDE	**129 523.97 €**

L. DEARY souligne que l'affectation de l'excédent n'a été faite qu'en partie. Les années précédentes l'excédent était affecté dans sa totalité.

B. DURROTY indique que nos besoins en fonctionnement nécessitent qu'on affecte l'épargne disponible en fonctionnement et non en investissement. Ce sont des choix de politique publique.

GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

Fonctionnement :

Les principaux objectifs en matière de fonctionnement pour 2017 consistent à ne pas accroitre la pression fiscale, à limiter le niveau des dépenses courantes, et à mettre un frein à la croissance de la masse salariale.

Dépenses de fonctionnement **– 0,90 %**

CHAPITRE		BUDGETS PRIMITIFS 2016 (BP + DM) €	Part en %	BUDGETS PRIMITIFS 2017 €	Part en %	Evolution 2016/2017 %
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 561 400	22.30	1 584 000	22.83	+ 1.45
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 900 000	55.70	3 900 000	56.20	0
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	99 821	1.43	116 000	1.67	+ 16.21
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	793 000	11.33	741 000	10.68	- 6.56
66	CHARGES FINANCIERES	169 000	2.41	158 000	2.28	- 6.51
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 500	0.12	7 500	0.11	- 11.76
022	DEPENSES IMPREVUES	10 179	0.14	30 000	0.43	+ 194.72
042	AMORTISSEMENTS	459 980	6.57	402 500	5.80	- 12.50
TOTAL		7 001 880 €	100 %	6 939 000 €	100 %	- 0.90 %

Recettes de fonctionnement **– 0,90 %**

	BUDGETS PRIMITIFS 2016 (BP+DM)	BUDGETS PRIMITIFS 2017	EVOLUTION 2016-2017 €	EVOLUTION 2016-2017 %
REMBOURSEMENTS REMUNERATIONS DU PERSONNEL	85 000.00	89 740.64	**+ 4 740.06**	**+ 5.58**
PRODUITS DES SERVICES (régies communales)	373 977.37	322.900.00	**- 51 077.37**	**- 13.66**
IMPOTS ET TAXES	4 396 100.00	4 708 000.00	**+311 900.00**	**+ 7.09**
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (dont dotations communautaires)	1 277 900.00	1 196 000.00	**- 81 900.00**	**- 6.41**
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE (dont revenus des immeubles)	124 000.00	136 000.00	**+ 12 000.00**	**+ 9.68**
PRODUITS FINANCIERS, EXCEPTIONNELS ET D'ORDRE	203 680.00*	5 750.00	NS	NS
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	541 222.63	480 609.36	**- 60 613.27**	**- 11,2 %**
TOTAL	7 001 880.00 €	6 939 000.00 €	- 62 880 €	- 0.90%

*Rappel : vente parcelle terrain pour aménagement Pôle de Santé en 2016 (196.000 €).

La hausse constatée des impôts et taxes vient des droits de mutations. M. TIZON demande la raison de cette augmentation.
B. DURROTY indique qu'il s'agit là des achats et ventes sur la commune. Cela signifie qu'il y a eu beaucoup de mouvement sur la Commune.

Serge Malo indique qu'une importante opération immobilière a eu lieu avec la construction du bâtiment située à côté du funérarium.

Répartition des recettes de fonctionnement en 2017

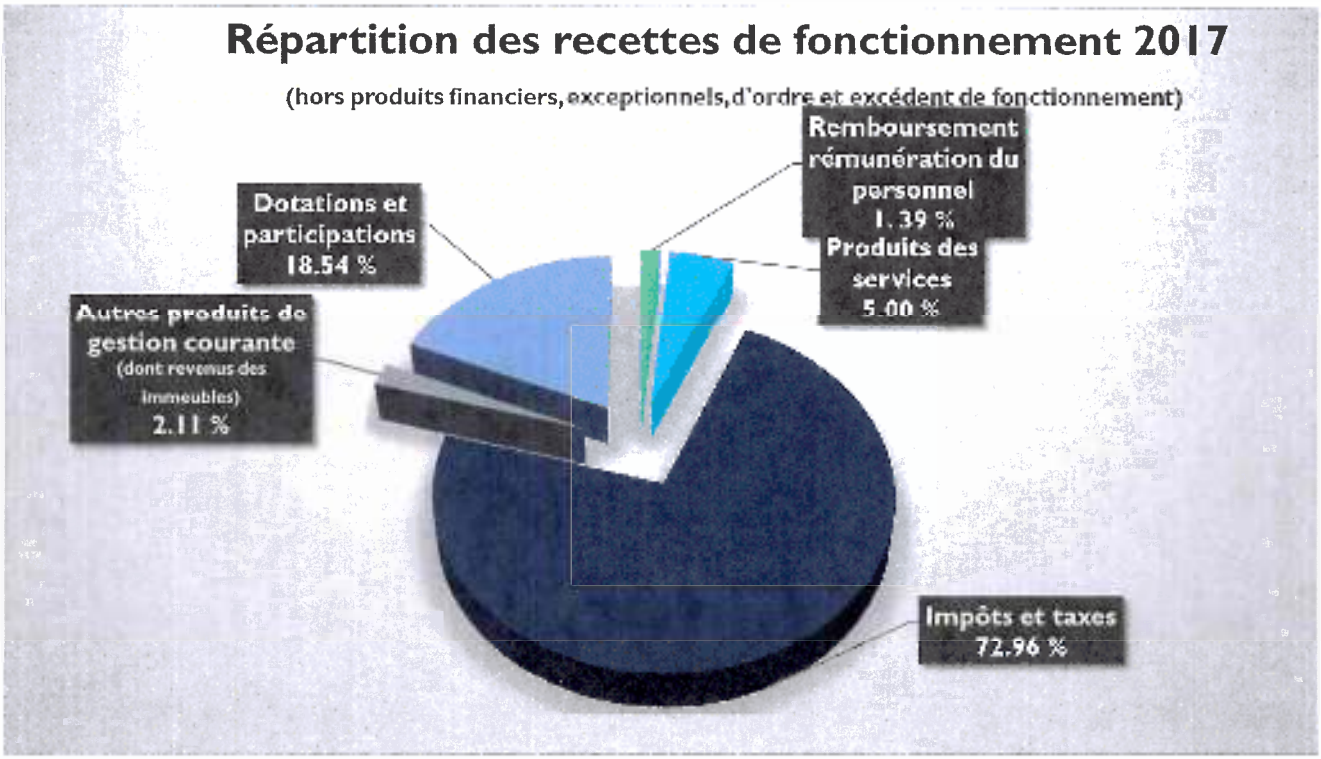

Pas d'augmentation des taux par rapport à 2016

	Bases prévisionnelles 2017 (dans l'attente de notification)	Taux proposés (identiques à ceux de 2016 et 2015)	Produits attendus 2017 (en €)
TAXE D'HABITATION	13 646 000	11,74 %	1 602 040,40
TAXE FONCIER BATI	10 049 000	12,41 %	1 247 080,90
TAXE FONCIER NON BATI	58 800	30,55 %	17 963,40
TOTAL PRODUITS ATTENDUS			2 867 084,70 €

Investissement

Les principaux objectifs en matière d'investissement pour 2017 sont :

- d'anticiper les grands projets d'aménagement en provisionnant des enveloppes budgétaires sincères,
- de donner priorité aux investissements qui permettent d'effectuer à long terme des économies de fonctionnement et ou améliorer l'accessibilité,
- de poursuivre la démarche de modernisation de notre administration et de notre territoire,
- de poursuivre la maîtrise de l'endettement de la commune,
- d'accroitre si possible le potentiel des financements extérieurs.

M. TIZON souhaite faire le point sur la convention TERR INNOV. Monsieur le Maire indique qu'Engie a donné à la commune des préconisations, que la commune mettra en œuvre ou pas. Nous faisons actuellement le choix a minima, sur l'entretien des bâtiments, sur les systèmes de mesures.

Dépenses d'équipement 2017 - Partie I		
Bâtiments Communaux DONT	**247 093,14 €**	
Pôle Culturel – Opération 163		104 093,14 €
Installations sportives – Opération 123		21 000 €
Travaux/études bâtiments communaux – Opération 159		84 000 €
Bâtiments scolaires – Opération 122		38 000 €
Subventions d'équipement logements Habitat Humanisme	**12 000 €**	
Politique énergétique – Opération 162	**18 000 €**	
Accessibilité – Opération 165	**27 000 €**	
Environnement et sécurité urbaine DONT	**501 400 €**	
Travaux périmètre Centre ville – Opération 125		20 000 €
Travaux d'environnement – Opération 126		347 000 €
Voirie – Opération 164		129 000 €
Travaux extension réseau électrique – Rue Massenet ONA		5 400 €
Travaux berges DONT	**179 000 €**	
Berges du Gave – Opération 128		150 000 €
Berges du Néez- Opération 117		29 000 €
Modernisation numérique DONT	**182 000 €**	
Logiciels, matériels informatique, refonte sites internet/intranet – Op 143		152 000 €
Déploiement Haut débit – Opération 166		30 000 €

Dépenses d'équipement 2017 (suite)	
Diagnostics et études diverses (ONA) **DONT**	**33 600 €**
Parcs arborés/éco d'énergie	13 310 €
Désherbage alternatif	7 290 €
Installation téléphonique	3000 €
Etude PLU/PLUI	5000 €
Etude déplacement Aire Gens du voyage	5000 €
Acquisition diverses DONT	**272 000 €**
Terrains bâtis et non bâtis - ONA	72 000 €
Acquisitions matériels équipements – Opération 121	200 000 €
TOTAL dépenses d'équipement 2017 (avec RAR)	**1 472 093,14 €**

Nouveaux besoins identifiés :

OPERATIONS	DEPENSES INVESTISSEMENT Nouveaux besoins identifiés pour 2017 (sans RAR)	Montants TTC	TOTAL Opérations
ONA Opérations non affectées	Diagnostic (Dont 2 951,62 € pour parc arbres + économie d'énergie ! - 2210 € pour désharbage alternatif + installation téléphonique) Extension réseau électrique, rue Massenet Subvention 12 logements (Habitat et Urbanisme) Acquisition de terrains	741.62 € 5 400.00 € 12 000.00 € 39 387.95 €	57 529.57 €
117	Financement de travaux berges du Néez, prop. DUTEIL et BERNADE	12 772.00	12 772.00 €
121	Renouvellement parc véhicules et utilitaires Matériels pour la Crèche / MLB / PLB / MJM / PJM/ CDL / Accueils périscolaires/ Police Animations / Ateliers / Salle convivialité de la salle polyvalente/ Cimetière, Pôle Culturel Restaurants Scolaires : Mairie Annexe	117 211.99 € 57 271.03 €	174 483.02 €
122	Financement Louis Barthou : travaux toiture sanitaires	33 558.26 €	33 558.26 €
123	Tennis : éclairage	15 189.37 €	15 189.37 €
126	Travaux aménagement : voirie rue Jean Moulin (Pôle Médical), Zac Hermann Travaux sur Bâtiments AEPS EF Carbet, St Exupéry, Coubertin Aménagement monde Corps Franc Pommiès Réseau bornes et bouches incendie : Vignat et Pl 19 Cimetière : construction caves urnes et travaux, aménagement cinéraire (Rousse) Réseaux : enfouissement par SDEPA, rue Romain Trésarrieu Nettoyage Berges du Néez Convention pluriannuel de LAS HIES et l'ARRIBEU Entretien kilomètres de randonnées Chantier rampe d'accès Pont d'Oly (maçonnerie)	72 000.00 € 10 316.91 € 80 000.00 € 12 761.86 € 50 315.42 € 18 000.00 € 1 776.00 € 3 148.56 € 2 500.00 € 4 000.00 €	254 818.77 €
143	Matériels - Logiciels informatiques, modernisation numérique, dématérialisation	73 501,44 €	73 501,44 €
158	Logement communal : changement menuiserie Aménagement centre de tri Chapelle de Rousse : chauffage électrique Maintenance patrimoine Travaux accessibilités mairie, Jean Moulin	15 000.00 € 10 000.00 € 957.20 € 30 214.80 € 13 338.50 €	69 510.00 €
162	Intérieur énergétique : changement ballons fluorescents	18 000.00 €	18 000.00 €
164 (nouvelle opération)	Travaux Voirie	129 500.00	129 500.00 €
165 (nouvelle opération)	Bâtiments communaux : - Etude agenda d'accessibilité programmée - Rénovations	25 500.00 € 1 500.00 €	27 000.00 €
166 (nouvelle opération)	Opérations nouvelles : Travaux	30 000.00 €	30 000.00 €
TOTAL		895 362.43 €	895 362.43 €

Investissement – recettes

Financement des investissements 2017 (y compris reports de crédits 2016)	Montants (en €)	Part sur total investissement (en %)
Recettes d'Equipement	**1 192 534.44**	**54.98 %**
Subventions (Etat, Régions, Départements, fonds de concours CDAPP)	692 534.44	58.07 %
Emprunts	500 000.00	41.93 %
Recettes Financières	**314 869.22**	**14.52 %**
FCTVA	89 869.22	28.54 %
TAM	25 000.00	7.94 %
Affectation du résultat de clôture de fonctionnement	200 000.00	63.52 %
Recettes d'Ordre	**402 500.00**	**18.55 %**
Amortissements	402 500.00	100 %
Excédent d'investissement reporté de 2016	**259 096.34**	**11.95 %**
TOTAL	**2 169 000.00**	**100 %**

Subventions d'investissement à percevoir : 692.534,44 €

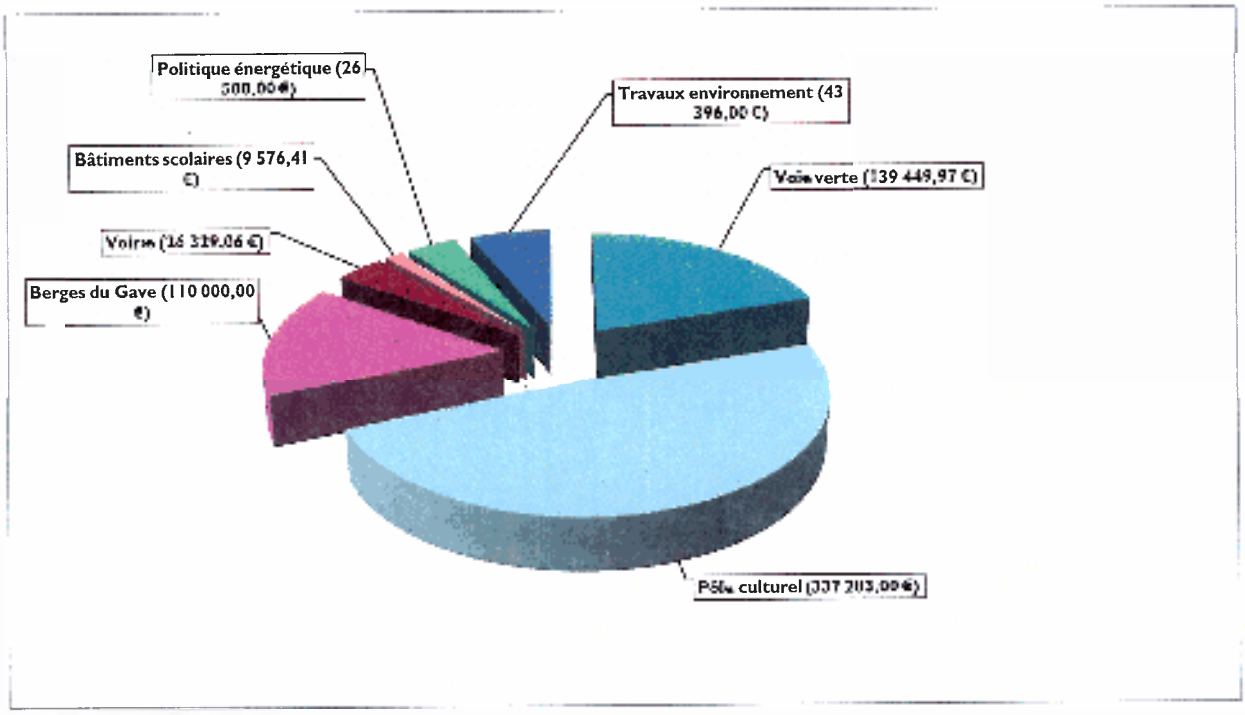

Ressources propres et autofinancement

	BP 2016 (en €)	Orientations 2017 (en €)	Evolution (en %)
Ressources propres DONT	**219 905.33**	**119 869.22**	**- 45.49 %**
FCTVA	10 000.00	89 869.22	
TAM	30 000.00	30 000.00	
Remboursement TVA Pole Culturel	179 905.33		
Autofinancement DONT	**534 780.00**	**602 500.00**	**+ 12.66 %**
Affectation résultat clôture de fonctionnement	74 800.00	200 000.00	
Amortissements	459 980.00	402 500.00	

Projet d'équilibre des opérations financières

TOTAL dépenses à couvrir sur l'exercice 2017	**1 229 524,71 €**
Emprunts	629 595,75 €
Autres dettes (SDEPA)	11 800,00 €
Autres dettes (CAF)	4 995,99 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2016	583 132,97 €
TOTAL ressources propres disponibles sur l'exercice 2017	**1 659 000,00 €**
Ressources propres externes (*FCTVA, TAM*)	119 869,22 €
Ressources propres internes (*amortissements des immobilisations*)	402 500,00 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2016	677 534,44 €
Solde d'exécution de l'exercice précédent	259 096,34 €
Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement de l'exercice précédent	200 000,00 €
SOLDE (Dépenses à couvrir – Ressources propres)	**+ 429 475,29 €**

Perspectives pluriannuelles

INVESTISSEMENTS prévus sur la période 2018-2020	**Montants estimés (en €)**
Projet Centre ville (Embellissement urbain et cœur de ville dont analogique – partenaire: CDAPP et Conseil Départemental ; zones économiques – en lien avec Commission Départementale d'Aménagement Commercial)	500 000 €
Enfouissement réseaux SDEPA (3ème programme Rue des travailleurs / Rue de la scierie)	157 000 €
Voirie en cohérence avec enfouissement réseaux	140 000 €
Aire de jeux – aménagement Parc Naturel Urbain	30 000 €
Cimetière – programme rétrocessions concessions	30 000 €
Document Unique	50 000 €
Logements communaux	30 000 €
Mise en sécurité chaussée coteaux / requalification ZAC HERMANN	130 000 €
Révision PLU/PLUI	15 000 €
Etude Maison du Terroir	5 000 €
Modernisation numérique	35 000 €
Modernisation installations sportives	100 000 €
Déploiement haut débit	70 000 €
Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) et Installations Ouvertes au Public	400 000 €
Politique Energétique (dont éclairage public)	150 000 €

L. DEARY s'interroge sur les 50.000 euros inscrits pour le Document Unique.

F. TISNE indique que ce document est obligatoire pour la collectivité. Il reprendra essentiellement ce qui est « conditions de travail et sécurité ». Les 50.000 euros représentent un budget pour enclencher les travaux de sécurisation qui sont faits par le CHSCT.

Le Débat d'Orientations Budgétaires 2017, qui constitue une procédure obligatoire (article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), s'est donc tenu dans le délai légal de 2 mois précédent l'examen du budget primitif.

2. Compte de Gestion 2016

Rapporteur : Bruno DURROTY

Le Conseil Municipal :

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

	Résultats à la clôture de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement 2016	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture de l'exercice 2016
INVESTISSEMENT	155 250.39 €		103 845.95 €	259 096.34 €
FONCTIONNEMENT	616 022.63 €	74 800.00 €	139 386.73 €	680 609.36 €
TOTAL	771 273.02 €	74 800.00 €	243 232.68 €	939 705.70 €

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Compte de Gestion 2016 est donc voté à l'unanimité des voix.

3. Compte Administratif 2016

Rapporteur : Bruno DURROTY

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Josiane Manuel délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur Michel Bernos, Maire après s'être fait présenté les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer par le tableau suivant avec indication des résultats définitifs :
Les développements explicatifs de ces résultats ont été apportés dans le rapport du débat d'orientations budgétaires 2017.

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		541 222.63 €		155 250.39 €		696 473.02 €
Opération de l'exercice	6 455 109.71€	6 594 496.44 €	2 964 165.73€	3 068 011.68 €	9 419 275.44 €	9 662 508.12 €
TOTAUX	6 455 109.71€	7 135 719.07 €	2 964 165.73€	3 223 262.07 €	9 419 275.44 €	10 358 981.14 €
Résultats de clôture		**680 609.36 €**		**259 096.34 €**		**939 705.70 €**
Reste à réaliser			583 132.97 €	677 534.44 €	583 132.97 €	677 534.44 €
TOTAUX CUMULES			583 132.97 €	677 534.44 €	583 132.97 €	1 617 240.14 €
RESULTATS DEFINITIFS		**680 609.36 €**		**353 497.81 €**		**1 034 107.17 €**

Mme TIZON souligne que l'effectif réel et l'effectif pourvu, figurant sur le tableau du personnel, met en évidence un écart qui s'accroit.
Monsieur le Maire indique qu'il s'agit d'un effet cumulatif.

Mme TIZON déplore que la masse salariale des non titulaires augmente.

Le Conseil Municipal :

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur le Maire quitte l'assemblée et ne prend pas part au vote. Le Compte Administratif est voté à l'unanimité des voix.
L. DEARY indique que le groupe d'opposition vote pour compte tenu du taux de réalisation de 62 %.

Monsieur le Maire indique que dans ces temps compliqués pour le vivre ensemble, l'unanimité marque une réelle volonté de vivre ensemble de manière sereine efficace et dans l'intérêt général.

4. Billetterie Pôle Culturel l'Atelier du Neez – Grille tarifaire

Rapporteur : Christine SABROU

La Commune assume l'organisation, l'encaissement et la gestion de la billetterie de tous les spectacles programmés dans le cadre de la saison culturelle de l'Atelier du Neez.

La politique tarifaire du pôle culturel a été déterminée en concertation avec la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées puis adoptée par le Conseil Municipal dans sa séance du 3 Octobre 2016. De nouvelles tarifications sont envisagées afin de compléter l'offre de prix existante.

Une nouvelle grille tarifaire a été soumise pour avis aux membres de la Commission Culture, le 14 Mars 2017.

Il est demandé au Conseil Municipal de valider la nouvelle grille tarifaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité des voix, la nouvelle grille tarifaire de l'Atelier du Néez.

5. Convention de servitude d'implantation d'une ligne électrique souterraine au profit d'ENEDIS

Rapporteur : Serge MALO

Le projet de réaménagement d'une ancienne usine en pôle culturel « l'Atelier du Neez » a nécessité la restructuration du réseau d'électricité et prévoyant notamment un enfouissement.

Cet enfouissement concerne notamment la parcelle communale cadastrée section AK numéro 416 qui supporte le bâtiment réaménagé. Après signature d'une convention signée le 13/05/2016 les opérations ont été réalisées par la suite. Est à noter le fait que ce réseau demeure équipement public et continue d'être géré par ENEDIS en tant que concessionnaire du réseau électrique.

Il convient désormais de régulariser l'opération avant établissement en bonne et due forme d'un acte notarié établissant la servitude qui en découle.

Cette convention est conclue à titre gratuit et sera authentifiée aux frais d'ENEDIS el l'étude de Maître Loustalet, notaire à Pau.

En conséquence, il sera donc demandé au Conseil Municipal :
- d'approuver les termes de la convention relative à l'implantation de ligne électrique souterraine desservant l'Atelier du Neez,
- et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants.

Entendu l'exposé du rapporteur, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :
- approuve les termes de la convention relative à l'implantation de ligne électrique souterraine desservant l'Atelier du Neez,
- et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants.

6. Mise à disposition d'un local communal au sein du Centre de Loisirs au profit de la MAM La Maisonnette: convention

Rapporteur : Isabelle MARSAA DUCOLONER

Il est proposé à l'assemblée un projet de convention dont l'objet est la mise à disposition à titre gratuit d'un local communal au sein du Centre de Loisirs (salle de motricité) au profit de MAM La Maisonnette.

L'assemblée municipale est appelée :
- à se prononcer sur le principe de la mise à disposition à titre gratuit ainsi que sur les conditions encadrant l'utilisation des locaux par la MAM La Maisonnette
- et à autoriser Monsieur le Maire à signer la présente convention.

Entendu l'exposé du rapporteur, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :
- approuve les termes de la convention de mise à disposition à titre gratuit ainsi que sur les conditions encadrant l'utilisation des locaux par la MAM La Maisonnette,
- et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants.

7. Détermination de la rémunération d'un agent contractuel

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, la nécessité de modifier les modalités de rémunération d'un agent contractuel présent dans la collectivité suite à l'évolution et la modification des grilles indiciaires intervenues dans le cadre de la réforme des carrières applicable aux fonctionnaires territoriaux.

Il rappelle que par délibération en date du 31 mars 2015, il était prévu la possibilité de recruter un agent contractuel sur un emploi d'attaché à temps complet par référence à l'article 3-3-2° de la loi du 26 janvier 1984. La rémunération de cet agent contractuel était fixée par référence à l'échelon 6 du grade concerné.

Afin de mieux maîtriser l'évolution de la rémunération de cet agent contractuel, il sera proposé de modifier cette modalité de rémunération et de retenir pour cet emploi un indice fixe et de maintenir celui retenu lors de sa nomination à savoir l'indice brut 512.

Comme par le passé, la rémunération perçue sera proratisée en fonction du temps de travail.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- d'adopter la proposition de détermination de la rémunération d'un agent contractuel,
- de fixer la rémunération de cet emploi contractuel à l'indice brut 512,

Entendu l'exposé du rapporteur, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :

- adopte la proposition de détermination de la rémunération d'un agent contractuel,
- et fixe la rémunération de cet emploi contractuel à l'indice brut 512.

Les crédits correspondants seront prévus au Budget Primitif 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.